



**Centre
Enseignement des
Soins d'Urgence
Du Loir et Cher**

Durée et dates 2026:

1 Journée 9h-17h

Vendredi 16 janvier

Vendredi 20 février

Vendredi 13 mars

Vendredi 22 mai

Vendredi 25 septembre

Vendredi 6 novembre

Tarif :

180 euros par stagiaire

Les intervenants :

Équipe pédagogique du CESU 41

Formateurs SSE: médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR

Inscriptions :

02.54.78.51.70

cesu41@ch-blois.fr

2026

AFGSU

EN SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

GENERALITÉS EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES ET EN AFFLUX MASSIF DE VICTIMES



OBJECTIFS

Être capable de prendre en charge en tenue de protection une ou plusieurs victimes porteuses d'une contamination NRBC.

Être capable de mettre en œuvre une décontamination hospitalière.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des établissements de santé (techniques, administratifs, soignants)

Prérequis: sans

CONTENU

Conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence et à l'annexe 4 du même arrêté.

Matin: Les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles.

Après-midi: Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé.

METHODES ET OUTILS

Apport théorique adaptés.

Travail de groupe et jeu de plateaux.

Utilisation de matériel dédié à la gestion de crise.

EVALUATION

Test pré et post formation.

Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation.

Fiche de suivi.

Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs .



**Centre
Enseignement des
Soins d'Urgence
Du Loir et Cher**



PROGRAMME

MATIN :

Le concept de situations sanitaires exceptionnelles;
Les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement;
L'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC);
S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice.

APRÈS-MIDI:

Connaitre les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissements de santé: principes de triage et parcours de soins des patients;
Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants;
Connaitre l'organisation techniques, participant à l'accueil des patients: urgences, bloc opératoire, réanimation...
Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques;
Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC/SIORSAN) et connaître les principes d'identitovigilance;
Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi le personnel impliqué;
Connaître le principes d'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.